

régulariser la température des écoles commettant la plus efficace un contrôle automatique, puis en second lieu un contrôle par gardien et enfin en troisième lieu un contrôle par les professeurs. La température la plus convenable dans les classes est d'après lui 68 degrés F. à une température plus élevée les enfants se fatignent rapidement et s'épuisent; au-dessous les enfants se plaignent du froid et souffrent.

M. MAXWELL, Surintendant des écoles publiques de New York.

L'enfant qui a des maladies infectieuses doit être placé sous le contrôle des Bureaux de santé qui ont les pouvoirs pour les isoler et empêcher la diffusion des maladies. L'enfant qui a des défauts physiques doit être placé sous le contrôle des bureaux d'éducation. Le manque de confort dans les écoles rend l'enfant nerveux et affecte son physique; rester assis pendant de longues heures est très énervant et très fatigant. La lumière mauvaise produira des maladies des yeux, les tumeurs adénoïdes nuisent beaucoup au développement de l'enfant normal. Tout professe et il n'y a que quelques années à peine que des efforts sérieux sont faits pour éviter certaines maladies ou les combattre efficacement; ex.; tuberculose, diphtérie, etc. Les bureaux d'éducation doivent entrer comme les bureaux d'hygiène dans cette voie du progrès les conditions n'étant plus les mêmes qu'autrefois, il s'ensuit qu'un changement est nécessaire et s'impose; si c'est le devoir des bureaux de santé d'avertir les autorités des écoles des déficiences qui peuvent exister dans leurs écoles respectives telle que mauvaise ventilation, chaises et tables non adoptées à la taille des élèves, malpropreté des écoles, manque de lumière, manque de récréation, espace insuffisant pour les enfants pour jouer, enfants fatigués par le surmenage, souffrant de tumeurs adénoïdes, de maladies des yeux, des oreilles, ou souffrant de maladies transmissibles, il s'ensuit que c'est aussi le devoir de ceux qui ont charge des enfants d'école de remédier à ces déficiences dès qu'elles auront été signalées par les bureaux d'hygiène. Ces questions ne peuvent être résolues seulement par les professeurs ou le directeur d'une institution ou seulement par le bureau d'hygiène mais bien par la co-opération de ces deux pouvoirs qui doivent s'entendre pour remédier au mal. Les devoirs des bureaux d'hygiène ne sont pas ceux des bureaux d'éducation et vice-versa, mais ils ne peuvent être dissociés qu'au détriment de ceux à qui ces deux pouvoirs veulent tant de bien et à qui ils se dévouent de part et d'autre.

Ce rapport vous paraîtra peut-être un peu long, conclut le Dr Laberge, mais j'ai pensé que comme nous seriez peut-être intéressés à cette discussion et que vous aimeriez à voir par vous-même sur quels sujets les membres du congrès ont insisté surtout. En résumé je dirai que. C'est l'enseignement de l'hygiène à l'école qui a été le sujet qui a pris le plus d'importance dans la discussion.

Puis les conditions de bien-être et de confort dans lesquelles les enfants doivent être à l'école sont venues en second lieu.

Ce qui est un besoin pour les États-Unis l'est avec beaucoup plus de raison une nécessité pour nous. Nos écoles ne peuvent être comparées avec avantage aux écoles de nos voisins. Je vous prie de prendre note qu'ici dans ces remarques je ne parle pas tant des écoles sous le contrôle absolu des commissaires des écoles catholiques et protestantes, ces écoles sont les meilleures que nous ayons ici, quoiqu'il y en ait sur le compte desquelles il y aurait beaucoup, à dire. Mais outre ces deux commissions il y a dix autres différentes commissions scolaires à Montréal et de plus il y a un certain nombre (cinquante environ) d'écoles indépendantes et ce sont ces écoles qui sont les réfractaires aux mesures sanitaires commandées par l'hygiène. Ces écoles sont les plus malpropres, les plus mal tenues. Dans ces écoles le balayage se fait trop rarement, les tables et les chaises sont mal disposées par rapport à la lumière, il n'y a pas de ventilation, souvent il y a mauvais éclairage et les cabinets en mauvais ordre donnent beaucoup d'odeurs qui se répandent dans les classes; Dans ces écoles on trouve que le médecin va les déranger trop souvent, à peine a-t-il; apparu que le directeur ou la directrice, quand ils veulent se donner la peine de lui répondre, disent simplement: il n'y a rien pour vous aujourd'hui, alors que dans les écoles les mieux tenues on exige que les médecins fassent une visite tous les jours, et à chaque visite il y a quelque chose à faire pour lui. Les vestiaires sont souvent dans les classes, il n'y a aucune ventilation et les enfants à peine sont-ils depuis quinze minutes dans les classes que l'air est surchargé d'acide carbonique. Les conclusions du comité chargé d'étudier la nécessité de lois gouvernant les inspecteurs d'écoles et obligeant les corporations scolaires à avoir des maisons d'écoles conformes aux exigences de l'hygiène moderne ont ici double raison d'être ici mises en force. Ici ces conclusions s'imposent avec beaucoup plus de nécessité, de même que des règlements très sévères obligeant ces écoles à soumettre à l'inspection médicale les élèves qui les fréquentent. Ces règlements pourraient être rédigés par un comité composé de quelques membres de nos deux principales commissions scolaires et du Bureau d'Hygiène. J'ajouterai que le grand nombre de dents cariées rend urgent l'addition d'un dentiste au personnel de l'inspection médicale des écoles. Cet état de choses déplorable que nous constatons dans nos écoles est dû à l'ignorance du personnel enseignant en matière d'hygiène; il serait peut-être à propos d'adresser une requête au gouvernement provincial demandant d'exiger une qualification plus sérieuse en hygiène de tout candidat qui désire se livrer à l'enseignement. Je crois qu'une demande analogue devrait être faite aux diverses commissions scolaires les priant d'accorder à l'enseignement de l'hygiène la place qu'il doit occuper dans le curriculum des études qu'elles font suivre à leurs élèves. Il est désirable que les directeurs des diver-